



DECLARATION DES ÉLUS CGT EDUC'ACTION A LA CAPA D'AVANCEMENT ACCELLERE

Mme la Rectrice,
Mesdames, messieurs les membres de la CAPA,
Cher·es collègues,

Ces derniers jours ont été marqués par des mobilisations dans toute l'académie. Avec l'évolution de la carte des formations et la baisse des Dotations Horaires Globales, les collègues prennent toute la mesure des conséquences de la réforme de la voie professionnelle : fermetures de sections, suppressions de postes, compléments de service, augmentations des effectifs de classe.

La CGT Educ'action apporte tout son soutien aux personnels des nombreux établissements en lutte actuellement pour dénoncer cette politique de destruction de la voie professionnelle sous statut public.

Bien qu'aucun texte officiel n'ait été publié, les répartitions de DHG imposent d'ores et déjà deux heures supplémentaires aux enseignants. Comment accepter de subir une mesure de carte ou de faire un complément de service alors que le nombre d'heures supplémentaires est en augmentation dans tous les établissements ?

Aujourd'hui, la CAPA doit examiner les recours en révision des appréciations finales des « rendez-vous de carrière ». Que nos collègues se soient emparés ou non de cette possibilité, nous

pouvons témoigner de leurs incompréhensions légitimes face à cette évaluation et aux appréciations qui en découlent.

Nous devons aussi étudier l'avancement accéléré à l'échelon 7 et à l'échelon 9, procédure découlant du PPCR contre lequel nous restons opposés. Seuls 30 % des personnels pourront bénéficier d'un maigre avancement accéléré au regard de l'ensemble de leur carrière. Nous sommes opposés au contingentement des avis et des promotions, ressentis par les collègues comme une injustice.

La CGT Educ'action est toujours vigilante au respect de l'égalité femme/homme. L'obligation pour l'employeur de fournir des éléments statistiques sur l'égalité professionnelle était une revendication de la CGT. Nous apprécions le fait que le tableau statistique des données genrées soit fourni avec les autres documents de travail et nous approuvons l'équilibrage opéré cette année dans les promotions.

Nous, CGT Educ'action, réaffirmons notre attachement :

- à un système égalitaire d'avancement automatique sur 18 échelons
- à une promotion déconnectée de l'évaluation
- à une grille indiciaire de rémunération compensant la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 et reconnaissant nos qualifications.

Enfin, la CGT Educ'action remercie l'ensemble des personnels du Rectorat pour le travail et la qualité des documents fournis ainsi que pour leur disponibilité avec les élu·es et les enseignant·es qui les sollicitent.

Les élu·es CAPA CGT Educ'action